

**ZÄIT FIR ENG
NEI POLITIK**



Luc Frieden

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Depuis dix ans, notre pays est dirigé par un gouvernement de coalition bleu-rouge-vert. Malheureusement, pendant ces longues années, la situation s'est détériorée en matière de logements, dans l'accès aux soins médicaux et en ce qui concerne la sécurité dans notre pays. Les impôts tels la TVA, l'impôt sur le revenu et l'impôt sur l'épargne ont augmenté sous la coalition bleu-rouge-vert. Beaucoup de petites et moyennes entreprises sont en difficultés. Notre pays est la lanterne rouge en Europe en matière d'énergies renouvelables. Nos finances publiques sont déficitaires année après année. Il était certes approprié de soutenir les personnes privées et les entreprises pendant la pandémie et la crise énergétique, mais les problèmes structurels n'ont pas été résolus. En raison de d'opinions divergentes au sein de la coalition bleu-rouge-vert, aucune décision n'est prise, entre autres en matière de politique fiscale, de création de logements et de politique de la santé. Notre pays a besoin d'une nouvelle dynamique.

Le CSV, en tant que grand parti politique de centre droit, a des propositions concrètes pour faire avancer le pays. Le CSV s'engage pour plus de pouvoir d'achat, plus de création de logements, plus d'énergies renouvelables, plus de soutien pour les jeunes familles, plus de sécurité, pour des entreprises qui réussissent et pour une politique sociale plus efficace et plus juste. Dans l'intérêt de notre pays et de ses citoyens.

Le changement politique s'impose.

BIOGRAPHIE DE LUC FRIEDEN



Né à Esch-sur-Alzette, Luc Frieden y a fréquenté l'école primaire et le Lycée des Garçons. A seize ans il a déménagé à Luxembourg avec sa famille et a passé son diplôme de fins d'études à l'Athénée. Passionné par le droit, la politique et les relations internationales, Luc a fait des études de droit aux universités de Paris-Sorbonne, de Cambridge et de Harvard. Il a travaillé en tant qu'avocat à partir de 1989.

En 1994, à trente ans, il a été élu pour la première fois à la Chambre des Députés et, quatre ans plus tard, Jean-Claude Juncker l'a nommé Ministre de la Justice et du Budget. De 1998 à 2013, Luc Frieden occupait les fonctions de Ministre de la Justice, de la Police, de la Défense et des Finances dans divers gouvernements de coalition CSV-DP et CSV-LSAP. Entant que Ministre de la Justice, il a engagé plusieurs grandes réformes pour améliorer notre vivre ensemble, tels le PACS et la double nationalité. En tant que Ministre du Trésor et des Finances, Luc Frieden a réussi à développer avec succès notre place financière. Il a joué un rôle décisif pendant la crise financière de 2008 en préservant l'épargne de milliers de personnes et en évitant au pays une catastrophe économique et sociale.

Après son activité gouvernementale, Luc Frieden a poursuivi sa carrière professionnelle à Londres, avant de retourner au Luxembourg pour devenir président du conseil d'administration d'une grande banque luxembourgeoise. A partir de 2019, il était aussi président de la Chambre de Commerce du Luxembourg, où il a travaillé étroitement avec l'industrie et les petites et moyennes entreprises. En 2022, il a en outre été élu président d'Eurochambres, la fédération européenne des chambres de commerce et d'industrie. En parallèle, il a exercé la profession d'avocat. Luc Frieden a démissionné de toutes ces fonctions en 2023 quand il est devenu tête de liste du CSV pour les élections législatives.

Luc Frieden est marié et père de deux enfants. Pendant ses loisirs, Luc aime passer du temps avec ses amis et sa famille et faire de la randonnée, du vélo du ski.

LES 10 PRIORITÉS DU CSV



AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT

- Adapter par étapes le barème fiscal à l'inflation.
- Élargir les tranches d'imposition.
- Augmenter le seuil d'entrée d'imposition, également pour les familles monoparentales.
- Pas d'impôt de succession ni d'impôt sur la fortune.

SOUTENIR LES JEUNES FAMILLES

- Améliorer l'équilibre travail-famille en accordant aux parents d'enfants en âge de scolarité fondamentale le droit à quatre heures parentales non rémunérées par semaine.
- Kit de démarrage fiscal pour les jeunes qui entrent dans la vie active, avec des exonérations pour les premières années de travail.
- Développement des structures d'accueil.
- Soutien financier aux parents qui ne confient pas leurs enfants à une structure d'accueil avant l'âge de la scolarité obligatoire.



ACCROÎTRE L'OFFRE EN LOGEMENTS

- Construire plus, plus vite, et là où c'est possible, plus haut et plus dense.
- Abolir les mesures de compensation environnementale dans le périmètre de construction.
- Accélérer les procédures en fixant des délais contraignants et en réduisant le nombre d'études d'impact.
- Soutenir les acteurs privés à investir dans la construction de logements locatifs.



DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Adhérer aux objectifs climatiques européens.
- Développer massivement les énergies renouvelables d'ici 2030.
- Accélérer les procédures de la transition énergétique (fast-track-procedures).
- Créer un « guichet unique », un point de contact pour les demandes et l'octroi de permissions dans le domaine de l'environnement.

S'ENGAGER POUR UNE ÉCONOMIE COMPÉTITIVE

- Renforcer le soutien aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises artisanales et aux indépendants.
- Réorganiser l'organisation du temps de travail dans le dialogue social.
- Maintenir la compétitivité de la place financière et du secteur de l'industrie.
- Renforcer l'agriculture, la viticulture et la production alimentaire durable.



AMÉLIORER LES SOINS MÉDICAUX

- Créer plus de « maisons médicales » fonctionnant 24 heures sur 24.
- Soutenir la création de plus de cabinets médicaux extrahospitaliers équipés des appareils médicaux nécessaires (p. ex. IRM).
- Développer et optimiser les services d'urgence sur l'ensemble du territoire du pays.
- Élargir l'offre de prévention.



VOTE PAR CORRESPONDANCE. PLUS SIMPLE. PLUS CONFORTABLE.

JUSQU'À QUAND PEUT-ON INTRODUIRE SA DEMANDE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ?

Vous pouvez introduire votre demande de vote par correspondance jusqu'au 13 septembre 2023, si les documents sont envoyés à une adresse au Luxembourg

OÙ ET COMMENT PEUT-ON INTRODUIRE SA DEMANDE ?

Vous avez deux options :

1. Via Myguichet.lu
2. Par voie postale

Vous trouverez un formulaire pré-imprimé sur walen2023.csv.lu/breifwal Ou dans votre commune.



ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ POUR PLUS DE LIBERTÉ

- Engager 700 policiers supplémentaires.
- Augmenter la présence policière et diminuer le travail administratif.
- Installer une vidéosurveillance aux endroits sensibles.
- Introduire la procédure de comparution immédiate pour les flagrants délits.

MODERNISER L'ÉCOLE PUBLIQUE

- Adapter l'enseignement des langues en introduisant plus de flexibilité et de choix pour l'élève.
- Introduire une véritable aide aux devoirs dans l'enseignement fondamental, à la place d'une simple surveillance des devoirs.
- Flexibiliser les sections classiques dans l'enseignement secondaire en offrant davantage de choix entre les différentes matières principales et secondaires.
- Renforcer la formation professionnelle en créant de nouvelles perspectives sous la forme de formations universitaires en alternance.



GARANTIR LA MOBILITÉ POUR TOUS

- Décharger les localités fortement touchées par le trafic routier en construisant des contournements.
- Prolonger le réseau du tram vers les communes limitrophes de la Ville de Luxembourg.
- Mise en place de trains avec une plus grande capacité de passagers, une présence de personnel d'accompagnement et de sécurité ainsi qu'une meilleure connexion au réseau ferroviaire international.
- Étendre les pistes cyclables et les chemins piétonniers continus pour en faire un réseau national continu.

DEVELOPPER L'ÉTAT NUMÉRIQUE

- Accélérer la numérisation de toutes les procédures administratives.
- Introduire le principe du « Only once » : à l'avenir les citoyens et les entreprises ne devront transmettre certaines informations qu'une seule fois aux autorités et aux administrations.
- Inciter fiscalement les entreprises à prendre le virage numérique.



POINTS CLÉ POUR LA CIRCONSCRIPTION EST

- Pour une meilleure mobilité.
- Pour plus de soutien à notre viticulture et notre agriculture.
- Pour plus de sécurité – plus de policiers sur le terrain.
- Pour plus de cabinets médicaux avec IRM et radiologie.
- Pour plus de petites et moyennes entreprises, plus d'emplois et plus de logements.
- Pour une mise en œuvre efficace des mesures de protection contre les inondations.

ZÄIT FIR ENG NEI POLITIK



OSTEN

LISTE 4



Nos réunions électorales



Léon GLODEN
50, Grevenmacher
Avocat à la Cour,
Bourgmestre,
Vice-Président du groupe
parlementaire



Max HENGEL
46, Wormeldange
Politologue
Député,
Bourgmestre



Ricardo MARQUES
30, Echternach
Psychologue
Conseiller communal



Octavie MODERT
56, Greiveldange
Juriste
Député



Raphaël SCHMITZ
49, Junglinster
Ergothérapeute
Échevin



Rita WALLERICH
63, Remich
Pensionnée
Échevine



Stéphanie WEYDERT
39, Rosport-Mompach
Avocate à la Cour
Bourgmestre
Secrétaire générale
du CSV

